



# Note d'information 29 mai 2020

Mes cher(e)s Etudiant(e)s,

**Jean Sibilia**

Doyen

**Samuel Bitsch**

Responsable  
Administratif

**Cléophré De Turckheim**

Responsable Administratif  
Adjointe

**Céline KIEFFER**

Assistante  
Tél : +33 (0)3 68 85 34 98  
Port : +33 (0)6 88 96 02 45  
celine.kieffer@unistra.fr

Vices-Doyens

**Bernard Goichot**

**Bruno Moulin**

**Christian Debry**

**Elodie Fels**

Responsables

**Philippe Deruelle**

**Anne Charpiot**

**Anne Charloux**

**Izzie Namer**

**Vincent Castelain**

**Arnaud Sauer**

**Thomas Vogel**

**Faculté de médecine**

Secrétariat Général  
4, rue Kirschleger  
F-67085 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 34 98  
Med.unistra.fr

La vague pandémique régresse, ce qui est une bonne nouvelle qu'il faut continuer à prendre avec prudence et humilité ;

J'espère que cette période n'a pas été trop difficile pour vous et vos proches. Nous avons essayé de tout faire pour assurer une continuité des enseignements et préparer les évaluations par des modalités non présentes. Tout cela a certainement compliqué votre travail, avec une part de stress importante surtout dans ce contexte épidémique. Vous avez été remarquable par votre engagement et votre résilience. Vous pouvez être assurés que nos jurys, conscients de la situation exceptionnelle, feront preuve en toute rigueur d'une bienveillance particulière.

Vous allez reprendre vos stages en juin et faire vos évaluations.

J'ai une pensée particulière pour les étudiants qui vont passer les ECNi en leur souhaitant un succès mérité dans leur projet professionnel.

J'ai aussi une pensée pour nos étudiants de PACES qui se préparent au concours mi-juin. Nous avons tout fait pour que ces examens présentiels se passent le mieux possible selon les recommandations nationales.

Bravo pour votre courage dans ce moment si particulier. Je vous assure que nous sommes tous à vos côtés ces prochains jours.

Je vous souhaite aussi de passer un été apaisé. Reposez-vous avec vos proches pour préparer la rentrée. Nous sommes fiers de ce que vous avez fait cette année.

Dans cette note, voilà quelques points importants en complément des messages du 16, 20, 26, 2, 8, 20 et 28 avril. Cette note reprend des éléments déjà évoqués, clarifie certains aspects et signale de nouvelles mesures.

## 1. Le 1<sup>er</sup> cycle et la PACES

### 1.1. La PACES

- Les épreuves de la PACES se dérouleront les 17-18 et 19 juin sur des demi-journées au Parc expo de Strasbourg. Une organisation particulière sera mise en place pour respecter les mesures barrières obligatoires selon des recommandations nationales.
- Les étudiants bénéficiaires de tiers temps passeront ces épreuves dans les locaux de la Faculté de Médecine.
- Les épreuves ne sont pas modifiées
- Les cours sont en ligne. Ce tableau récapitulatif est régulièrement complété et envoyé aux étudiants. (Tableau 14/05/20. Annexe)
- Les stages infirmiers post-PACES seront maintenus en juillet, août et septembre. La durée de ces stages sera de 3 semaines (décisions nationales).
- Les étudiants bloqués à l'étranger (UE et hors UE) doivent être recensés et signalés aux ministères.

**La coordination est assurée par Izzie Namer, Anne Charloux et Cyrille Blondet, en lien avec les responsables d'UE.**

### 1.2. DFGSM2 et DFGSM3

- Les cours et TD sont mis en ligne grâce au formidable engagement de nos enseignants et de notre scolarité (Tableau 07/07/20 joint)

Les MECC modificatives des DFGSM2 et DFGSM3 ont été approuvées à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université le 28 avril 2020. Elles sont jointes à cette note.

- Les enseignements complémentaires sont à valider selon les MECC modificatives approuvées par la CFVU du 28 avril 2020.
- Les cours de séméiologie et les stages qui ont été suspendus n'interviennent pas dans la validation. Cependant le rattrapage (2ème session) de la check-list est maintenu et devra se tenir avant mi-septembre.
- **Cet enseignement est coordonné par Anne Charloux.**

### 1.3. Les stages de 1<sup>er</sup> cycle

- Les stages de 1<sup>er</sup> cycle ont été suspendus pour l'année universitaire 2019-2020.
- Dans l'état, nous suspendons la mobilisation Covid sous réserve de l'absence de reprise de l'épidémie.

## 2. Le 2<sup>ème</sup> cycle et les ECN

### 2.1. Les cours et évaluations du 2<sup>ème</sup> cycle

- Les cours doivent être suivis sur la base des référentiels, certains ont été mis en ligne. (Tableau 07/07/20 joint).
- Les évaluations à partir de la fin mai se dérouleront à distance via la plateforme numérique SIDES.
- Les MECC modificatives des DFASM1 et DFASM2 ont été approuvées par la CFVU du 28 avril. Elles sont jointes à cette note.
- Les stages à partir du 15 mars étant validés automatiquement, les étudiants de 6<sup>ème</sup> année souhaitant redoubler leur année par l'invalidation de l'un de ces stages ont pu se manifester. Plus aucune demande ne sera maintenant acceptée.
- **La coordination est assurée par Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

### 2.2. Le statut d'auditeur libre

- Pour les étudiants qui souhaitent demander une dérogation pour obtenir une année d'auditeur libre, notre commission se réunira à l'issue de l'ECN selon l'agenda de la procédure nationale. Nous aurons une bienveillance particulière cette année.

### 2.3. Les ECN

- Les ECN sont programmées du 6 au 8 juillet 2020 selon des modalités présentiels qui seront adaptées à la crise sanitaire actuelle et selon les prescriptions du Ministère.
- Nous vous proposons de poursuivre votre préparation et vous assurons de notre plus profond soutien dans cette période difficile. Dans ce sens, nous avons suspendu les stages des étudiants en 6<sup>ème</sup> année afin de leur permettre de se concentrer sur leurs révisions.
- **La coordination est assurée par Vincent Castelain en lien avec Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

#### 2.4. Les stages

- Nous avons prévu l'organisation des prochaines périodes de stages qui reprendront avec un format « classique ». Ainsi, selon la situation des services, pour les périodes bimestrielles de juin-juillet et août-septembre, la procédure de choix de stage sera organisée à distance avec l'aide des élus étudiants sous une forme innovante.
- Les demandes d'extériorisation seront acceptées pour les lieux de stages situés sur le territoire national, y compris les DOM-TOM, sous réserve de l'accord du lieu de stage d'accueil. Pour l'étranger, les demandes seront étudiées au cas par cas selon la destination. Il faudra rappeler aux étudiants qu'il peut exister des mesures de quarantaine à l'arrivée.
- Ces périodes de stages feront à nouveau l'objet d'une évaluation selon les modalités habituelles sauf pour les DFASM3.
- En raison du déroulement des ECNi au début du mois de juillet, les stages d'été des DFASM3 auront lieu en août et septembre.
- Les étudiants affectés dans des services dont l'activité n'aurait pas repris normalement ou qui ne seraient pas en mesure de les accueillir normalement au cours des périodes bimestrielles de juin-juillet et août-septembre peuvent continuer à constituer la réserve sanitaire étudiante destinée à contribuer à soutenir les activités de soins et de recherche, mais il faut être attentifs à préserver votre santé afin d'éviter d'être infecté et infectant.
- Nous avons discuté de la mise en place d'une période de stage « volontaire » de recherche clinique pour les étudiants sous la forme de période dont il faut déterminer la durée et la rythmicité. Ce projet que nous portons avec le Professeur Nicolas Meyer sera revu en commission pédagogique.

**Nous rappelons que dans ces conditions de crise, les stages de fin d'année universitaire 2019-2020 seront validés d'office.**

- Les stages et gardes ne sont pas obligatoires pour les étudiants fragiles qui en sont « dispensés » dans ce contexte épidémique. Ils doivent adresser à la scolarité un certificat médical ([sylvie.rudloff@unistra.fr](mailto:sylvie.rudloff@unistra.fr), [delphine.depp@unistra.fr](mailto:delphine.depp@unistra.fr), [carole.roos@unistra.fr](mailto:carole.roos@unistra.fr)).

Etudiants « fragiles » : selon les recommandations du Haut Conseil en Santé Publique : les femmes enceintes, les personnes présentant une insuffisance rénale, cardiorespiratoire, une cirrhose, des risques cardiovasculaires, un diabète insulino-dépendant ou présentant des complications, une obésité chronique ou une immunodépression (Annexe)

- Comme vous le savez, nous avons défendu avec détermination la rémunération des étudiants de la réserve sanitaire. En avril, le Premier ministre, Edouard Philippe, a annoncé une prime de 500 à 1.500 euros pour les soignants engagés dans la lutte contre le Covid-19. Les étudiants mobilisés, internes comme externes, devraient aussi être concernés par cette mesure. La prime exceptionnelle devrait être ajoutée à leur rémunération habituelle, fin mai ou fin juin.
- Un décret précise les modalités d'attribution de la prime. Elle concernera les étudiants de deuxième cycle (externes) en médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique, qui ont exercé en établissement public de santé, les étudiants de premier cycle (deuxième et troisième années) qui auront aidé comme volontaires.

### **2.5. Les stages Erasmus**

- Les stages des étudiants Erasmus+ sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- Les étudiants luxembourgeois et les européens sous contrat ERASMUS restent dans leur pays pour participer aux réserves sanitaires éventuellement mises en place par les autorités sanitaires de leur pays.

### **2.6. Les gardes**

- Les gardes sont assurées par les étudiants en santé selon l'organisation établie avec 3 colonnes de garde coordonnées par le CHU.
- Une souplesse est nécessaire pour s'adapter aux besoins, ce qui sera coordonné par Elodie Fels et Philippe Deruelle.
- Une réflexion est menée selon le retour des hôpitaux à une activité « classique » pour revoir les colonnes de gardes. Ainsi, dès que cela sera en place, ces gardes entreront à nouveau dans les critères de validation.

## **3. Le 3<sup>ème</sup> cycle**

### **3.1. Les stages**

- Ces stages doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver la santé de nos étudiants afin d'éviter qu'ils soient une population infectée et infectante.
- Nous souhaitons rappeler que le virus circule et continuera à circuler à bas bruit. Ainsi, pour la présence sur le terrain, la protection de nos étudiants doit être assurée en particulier pour les stagiaires de MG auprès des MSU. En l'absence de protection suffisante, le MSU en fait part au coordonnateur et à la scolarité puis propose d'orienter l'interne vers la réserve sanitaire.
- Comme pour nos étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle, nous devons être particulièrement attentifs avec vous au stress majeur induit par cette crise sanitaire. Nous sommes à vos côtés. Dites-nous si vous êtes en difficulté... n'attendez pas. Vous pouvez vous adresser à l'accueil Covid-Hus organisé par notre cellule de crise.

### **3.2. La prise de fonction du semestre d'été**

- Les choix pour le semestre d'été ont pu se dérouler dans des conditions adaptées grâce à la mobilisation des internes, de la scolarité et de l'ARS. Le semestre débutera le 2 juin 2020 et s'achèvera début novembre. Cette durée écourtée ne modifie pas les règles de validation applicables pour les surnombres.

### **3.3. Les stages interCHU et les disponibilités**

- Les stages interCHU sont maintenus en privilégiant une prise de fonction au 1<sup>er</sup> juin, sauf exception et cela avec l'accord des différentes parties pour acter la date de départ.
- Les disponibilités sont maintenues en privilégiant une date de départ au 1<sup>er</sup> juin, sauf cas particulier.

### **3.4. Les agréments dont ceux de la phase Docteurs Juniors**

- La campagne d'agrément a été simplifiée au maximum. Seules les nouvelles demandes et donc celles concernant la phase 3 seront étudiées par la commission. Les coordonnateurs et les internes référents sont cependant invités à consulter et le cas

échéant émettre un avis sur les demandes via la plateforme Epidaure avant le 15 mai. La commission se tiendra le 26 mai à la Faculté avec possibilité de visioconférence. La procédure de choix pour les Docteurs Juniors sera organisée par l'ARS très probablement au courant du mois de juin.

### **3.5. Les gardes**

- Les colonnes de gardes sont évaluées en fonction des besoins liés à la situation en respectant les règles du repos de sécurité.

### **3.6. Les soutenances de mémoires, thèses et HDR**

- La priorité est de faciliter une validation des mémoires et de thèses de façon dématérialisée sous la responsabilité des coordonnateurs de spécialités (mémoires) et des présidents de jurys (thèses d'exercice et d'universités). Une possibilité de « huis clos » est proposée, mais cela doit être une rencontre entre le président et l'étudiant sans la présence physique des autres membres du jury et du public. Cette possibilité reste une exception et sera acceptée au cas par cas.
- Nous avons pleinement conscience qu'une soutenance de thèse « dématérialisée » n'est pas satisfaisante après de si longues et exigeantes études et nous comprenons que vous souhaitiez pouvoir la reporter. Cependant, pour des raisons d'organisation, il n'est pas possible de tout reporter en septembre. Nous incitons fortement ceux en situation de soutenir avant la fin du mois de juillet de le faire. Nous vous remercions pour votre compréhension.
- Des modalités identiques sont envisagées pour la soutenance des HDR.
- Les documents, attestant la validation, signés par le jury, peuvent être dématérialisés (signature électronique et tampon de la faculté).
- Les soutenances seront suspendues au mois d'août

### **3.7. Les licences de remplacement**

- La licence peut être obtenue de façon simplifiée après un entretien téléphonique suivi d'un envoi par la poste ou par mail.

### **3.8 Inter-CHU et année-recherche**

- Les commissions pour le semestre de novembre et l'année 2020/21 se tiendront la semaine du 13 juillet.

## **4. Les CCA/AHU et Assistants**

- Les prises de fonctions universitaires (CCA, AHU) sont, dans l'état, maintenues au 1<sup>er</sup> mai 2020. Les affectations de postes d'assistant hospitalier qui sont de la responsabilité des chefs d'établissements doivent permettre de répondre aux missions de soins urgents en priorité.

## **5. Les réformes des études médicales**

- La réforme du 2<sup>ème</sup> cycle doit être préparée avec efficacité et sérénité pour que nos étudiants puissent s'y insérer efficacement. Nous avons demandé, avec le soutien de la Conférence des Doyens, d'avoir une année de transition permettant de former nos équipes pédagogiques (notamment aux Ecos) et de donner le temps à nos scolarités, avec

l'appui des textes réglementaires de préparer la modification des programmes et des stages de 2<sup>ème</sup> cycle. Cette année de transition permettra aussi la poursuite du travail des collègues pour « affiner » le référentiel de connaissances et de compétences qui sera encore plus abouti. Nous pourrions également profiter de cette année pour concrétiser l'évolution docimologique des ECNi afin que l'on se rapproche du futur examen national des connaissances de la R2C. La réponse des deux ministres a validé nos propositions (Annexe).

- La réforme du 1<sup>er</sup> cycle, qui est très engagée, justifie un effort pour maintenir l'agenda actuel. Les lycéens ont déjà exprimé leurs vœux sur Parcoursup qui a fermé le 12 mars dernier. Nous souhaitons donc la mise en place de la réforme dès la rentrée 2020-2021.

## 6. Les stages internationaux

- Tous les stages internationaux et nationaux en dehors des inter-CHU sont suspendus jusqu'à nouvel ordre comme le précise l'instruction ministérielle.

## 7. La protection et l'accompagnement des étudiants

- A partir du 30 mars nous vous avons proposé quotidiennement puis 2 fois par semaine des rdv en Visio via jitsu (exthus), avec 2 volets:

- ☆ diffuser des informations sur la situation sanitaire locale et régionale, les dispositions appliquées, les connaissances actualisées sur le virus, les modes de contamination et de protection et la veille bibliographique covid. Les points principaux de ces informations ont été relayés également par les réseaux de communication habituels des étudiants via Elodie Fels;

- ☆ désamorcer le stress via des moments d'écoute et de partage d'expérience encadrés par Adrien Gras, psychiatre.

Ces séances ont été suspendues fin avril devant le ralentissement des informations nouvelles et l'évolution de la situation des étudiants qui ont en partie et progressivement retrouvé des missions plus habituelles.

Elles peuvent être réactivées à tout moment en fonction de l'évolution de la situation et de la demande qui pourrait se faire sentir notamment comme c'est habituel en cas de stress majeur en période d'accalmie « post traumatique ».

Les étudiants sont donc invités en cas de besoin à contacter les élus [fels.elodie@gmail.com](mailto:fels.elodie@gmail.com) ou Pr Charpiot [anne.charpiot@chru-strasbourg.fr](mailto:anne.charpiot@chru-strasbourg.fr).

- ☆ Nous vous proposons, si vous en ressentez le besoin, un accompagnement qui vous est destiné : **le dispositif COVIPSY mis en place par Pierre Vidailhet est actif. Si vous hésitez à appeler : c'est qu'il faut appeler! 0388115150.**



☆ Des formations et tutos pour vos nouvelles missions seront diffusés en fonction des tâches auxquelles vous serez confrontés.

• **Anne Charpiot est la coordinatrice de la sécurité de nos étudiants avec la mission de coordonner les besoins et rappeler les règles d'hygiène.**

### **8. Les avis du Conseil scientifique national**

• Pour votre information, nous vous transmettons les avis donnés par le Conseil scientifique national, présidé par le Pr Jean-François Delfraissy.

Ce sont les avis des 12, 14, 16 2, 30 mars, 2, 8, 20 et 28 avril 2020. (Annexes).

• Je vous incite à lire avec attention l'avis du 2 avril qui traite de l'état des lieux du confinement et des critères de sortie du confinement.

### **9. Validation de l'engagement des étudiants par une étude coordonnée par la faculté et les représentants des étudiants.**

• Pour valoriser votre engagement, nous avons fait avec vos responsables un programme de projets « pédagogiques » coordonné par notre département de pédagogie sous la houlette du Professeur Thierry Pelaccia. Nous sommes déterminés à montrer par ces travaux, qui seront publiés, comment nos étudiants se sont engagés avec courage et conviction dans ce moment de crise. Les résultats seront diffusés à tous.

### **10. Formation à l'hygiène dans les écoles.**

• Nous avons envisagé sous la responsabilité des Professeurs Sylvie Rossignol et Arnaud Sauer une formation à l'hygiène dans les écoles par nos étudiants dans le cadre du service sanitaire ou d'une autre procédure. Nous l'envisageons dès septembre en coordination avec le Rectorat.

### 11. Foire aux questions des étudiants

- Nous vous adressons la FAQ que le ministère établit (Annexe).

En conclusion, le combat n'est pas gagné malgré le répit actuel. Nous ne devons pas baisser les bras. Il faut que nous apprenions à vivre avec cette menace en faisant preuve de résilience et d'une forme de civisme sanitaire. Nous vous accompagnons de toutes nos forces dans ce moment.

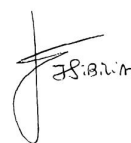
Nous devons tenir, solidaires et unis. Nous allons réussir tous ensemble.

Merci à vous, mes cher(e)s étudiant(e). Votre engagement a suscité une immense fierté.

Je vous le répète et vous le répèterai chacun de mes messages.

Courage à tous.

Jean, votre Doyen



#### Les règles de protection de base :

- (1) Respecter les gestes barrières : laver vous les mains régulièrement, respecter les règles de distanciations (plus de 1m50, saluer sans serrer la main), tousser dans votre coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique.**
- (2) Si vous avez une maladie chronique et +/-immuno-dépression transmettez un certificat de votre médecin traitant à la scolarité et ne vous rendez pas en stage. Vous ne serez pas pénalisés.**
- (3) Si vous êtes symptomatiques (toux, fièvre ...), il ne faut pas venir en stage mais rester confiné à domicile 15 jours en respectant les règles de surveillance et de consulter en cas de signes de sévérité. Un dépistage doit être proposé aux internes. Pour les dépistages, il faut téléphoner au centre de dépistage aux heures ouvrables au 03 69 55 11 88**